

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Juin 2025

**Commune  
de AZÉ  
41100**  
(Loir-et-Cher)

Date de la convocation  
27/05/2025

En exercice	Présents	Votants
14	11	13

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq du mois de juin à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absentes excusées : Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric,

Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine,

Absent non excusé : TYTGAT Loïc

Mme LANDRÉ Béatrice a été désignée secrétaire de séance ;

Mme CHERAMY informe le Conseil municipal des décomptes de la régie de la cantine scolaire pour l'année 2024/2025, avec le prix de revient des repas.

Considérant le nombre de repas servi, ainsi que les recettes de la régie de cantine et les dépenses au titre de l'année 2024/2025, Madame CHERAMY et la commission des affaires scolaires proposent d'augmenter le prix du repas à 4.20 euros pour les enfants pour l'année scolaire 2025/2026 et de laisser applicable la majoration de 25% en cas d'absence ou présence non signalée de l'enfant.

Après en avoir délibéré, par une voix contre et 12 voix pour, les membres du Conseil municipal,

DECIDENT :

de fixer le prix du repas de la cantine scolaire pour l'année 2025/2026 à : 4.20 € le repas pour les enfants.

d'appliquer une majoration de repas de 25% en cas d'absence de l'enfant ou de sa présence non signalée en mairie.

d'autoriser Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour la mise en place des tarifs à compter de la rentrée scolaire 2025/2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



LANDRÉ Béatrice

Envoyé en préfecture le :

13 JUIN 2025

Déposé en ligne le

13 JUIN 2025